

Soins transfrontaliers

Bouillon, l'accès aux soins d'une commune frontalière.

La position géographique de Bouillon et de ses villages bordant la frontière française rendent parfois les établissements hospitaliers de l'autre versant frontalier plus proches que ceux du versant belge. Des règles européennes sont en place pour permettre la prise en charge du coût des soins reçus à l'étranger. A ce jour, les patients qui veulent obtenir le remboursement des frais hospitaliers dispensés dans un autre Etat européen, hormis le cas de séjour temporaire ou le statut de travailleur frontalier, doivent demander l'autorisation de leur organisme d'assurance maladie.

Dans le cadre du programme européen Interreg-IVA Grande Région, le projet COSANTE mené par le GEIE Luxlorsan (qui rassemble des organismes d'assurance maladie français et belges) se consacre au renforcement de la coopération sanitaire transfrontalière et à l'amélioration de l'accès aux soins transfrontalier.

Ce projet a permis la mise en place de conventions qui simplifient l'accès aux soins de proximité. En effet, deux Zones Organisées d'Accès aux Soins Transfrontalier (ZOAST) ont vu le jour dans la province de Luxembourg dont une couvre le territoire de la commune de Bouillon.

La convention

Cette ZOAST permet aux patients domiciliés dans la commune de Bouillon de se rendre, sans autorisation médicale préalable de leur mutuelle, dans un établissement hospitalier partie à la convention situé de l'autre côté de la frontière.

Ce dispositif s'applique tant aux hospitalisations qu'aux consultations à la condition que les soins soient dispensés dans les établissements hospita-

liers partenaires. Pour Sedan, il s'agit du Centre hospitalier et pour Charleville-Mézières du Centre hospitalier et de la Polyclinique du Parc.

Les formalités

Il suffit de se présenter à l'accueil de l'hôpital avec sa carte d'identité et une vignette de mutuelle et de préciser que vous pouvez bénéficier de la convention puisque vous habitez Bouillon.

Vous serez pris en charge aux tarifs et taux de remboursement français.

En cas d'urgence

Une autre avancée est à souligner dans le cadre de ce travail de coopération transfrontalière du projet COSANTE. Alors que notre région est à cheval sur de multiples frontières, il était pratiquement impossible pour les secours urgents d'intervenir dans le pays voisin même s'il n'était qu'à quelques mètres, ceci en raison des systèmes nationaux différents. Ce constat n'est plus d'actualité.

Le 20 mars 2007, la France et la Belgique ont conclu un accord en matière d'aide médicale urgente. Depuis, des conventions ont été négociées région par région. La convention couvrant le territoire de Bouillon est en vigueur depuis le 1er juin 2008. Elle organise de manière pratique la coopération entre les services mobiles d'urgence (SMUR) dont ceux de Libramont, Sedan et Charleville-Mézières.

Concrètement, le centre d'appel qui reçoit une demande d'intervention peut recourir, en cas de né-

- Vous êtes soigné(e) près de chez vous
- Vous bénéficiez d'une offre de soins élargie
- Vos proches peuvent venir vous rendre visite plus facilement
- Vous n'avez pas de démarche préalable à effectuer



cessité (c'est-à-dire si son SMUR n'est pas disponible et si le SMUR du pays voisin permet de gagner un temps significatif), aux services d'intervention du pays voisin.

Dans le cas où c'est un SMUR étranger qui intervient, rien ne change pour le patient tant au niveau du coût de l'intervention que de l'hôpital vers lequel il est transféré si nécessaire. Le patient ne passe pas la frontière, c'est l'équipe d'intervention et le véhicule qui se déplacent.

Ceci devrait permettre de gagner un temps précieux dans certains villages parfois isolés.

Pour plus d'informations, des dépliants sont disponibles auprès de votre mutuelle ou sur simple demande via luxlorsan@mc.be .



Un nouvel hélicoptère médical d'urgence basé à Saint-Hubert: proche de vous et au service de tous !

Depuis le 16 juin 2010, un nouvel hélicoptère médical d'urgence basé sur l'aérodrome de Saint-Hubert est désormais prêt à s'envoler immédiatement dans toute la province de Luxembourg mais aussi au-delà.

Notre équipe se veut au service de tous et n'a qu'une seule et même motivation: s'envoler pour sauver des vies ! Et peut-être un jour la vôtre...

Eloignés des hôpitaux, les habitants de Bouillon et de sa région sont particulièrement exposés en cas de problème grave de santé. Notre hélicoptère est à moins de 10 minutes de vol en cas de nécessité.

Depuis le démarrage de nos activités nous avons déjà réalisé plus d'une mission par jour en moyenne !

Quel que soit le type de mission à accomplir, nous garantissons des critères de qualité en matière de rapidité, de compétences médicales et de sécurité. Notre efficacité repose sur un contrôle rigoureux et régulier de l'ensemble de ces points.

Sud Air Ambulance est l'histoire d'un projet né de la nécessité de renforcer le réseau belge du transport hélicoptère médicalisé d'urgence afin d'assurer les transferts inter-hospitaliers (par exemple d'un

hôpital régional vers un centre médical spécialisé). En outre nous avons introduit une demande d'agrément auprès du SPF santé afin de pouvoir – à terme – intervenir en renfort primaire sur le lieu d'un accident.

Sud Air Ambulance est une organisation structurée sous forme d'ASBL, composée et entourée de gens d'expérience, épaulés par des partenaires spécialisés dans divers domaines. Ensemble nous unissons nos compétences pour faire en sorte que notre projet soit performant
 Sud Air Ambulance repose sur une véritable moti-